

RABAT, le

22 MAI 1943

194

RÉSIDENCE GÉNÉRALE
DE FRANCE AU MAROC

CABINET MILITAIRE
DU

RÉSIDENT GÉNÉRAL

L/YF. N° 3805 C.M. Rec 24-5-43
Le Chef du Cabinet Militaire,

¶

à Monsieur David HARTLEY, Chef de la "Division of
Public Welfare And Relief" des Affaires Civiles,
Bâtiment HACHETTE,
CASABLANCA

Monsieur,

En réponse à vos lettres des 19 et 20 Mai par les-
quelles vous m'avez signalé le cas de certains ressortissants ita-
liens, j'ai l'honneur de vous faire connaître ce qui suit :

a) Affaire GIARDINA Luigi - Bien que l'intéressé ne figure pas sur
la liste des ressortissants de l'Axe considérés comme particuliè-
ment dangereux, il ne rentre pas dans les catégories de personnes
qui, selon les instructions du Général Commandant en Chef Civil et
Militaire, peuvent bénéficier d'exemption.

Je crois devoir vous signaler à cet égard, que la
mesure d'internement est de règle pour tous les ressortissants
italiens, âgés de 18 à 48 ans, qu'ils soient estimés dangereux
ou non. Elle peut même être appliquée à des personnes de plus de
48 ans considérées comme suspectes.

Les seuls motifs d'exemption concernent, d'une part
les ressortissants italiens dont le maintien en liberté est nécessi-
té par des raisons économiques impérieuses, d'autre part ceux qui
ont des parents directs dans l'armée française (père, frère ou
fils).

Etant donné que de très nombreux ressortissants
italiens demeurent internés bien qu'ils aient, soit une épouse
française, soit des enfants ou des frères de cette nationalité,
il ne semblerait pas équitable que GIARDINA Luigi soit l'objet
d'un traitement particulier. Il reste bien entendu qu'au cas où
des mesures spéciales seraient prises à l'endroit des ressortis-
sants de l'Axe ayant des attaches françaises, il en irait de même
de tous ceux ayant des parentés du même degré américaines ou
anglaises.

b) Affaire QUARRATO Melchiorre - Le régime d'internement est égale-
ment à confirmer, puisque les services militaires accomplis par
les beaux-frères ne peuvent donner droit, comme ceux des parents
directs, aux exemptions précitées.

Il est à noter, par ailleurs, que l'intéressé ne
figure pas sur la liste des suspects.

.....

495

EL TABAR

THE VARIOUS TYPES OF

c) Affaire PROFERA Sébastien et Antonino - Les intéressés sont toujours au camp de MEDIOUNA et ne sont pas considérés comme particulièrement dangereux pour les alliés.

Vous voudrez bien trouver, ci-joint,

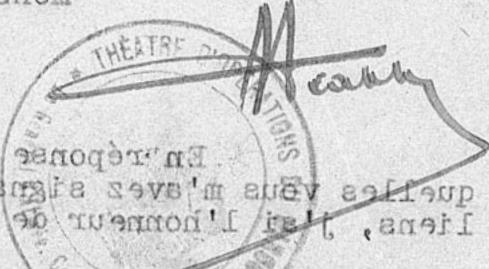
le laissez-passer autorisant le soldat PROFERA à se rendre au camp de MEDIOUNA pour y voir ses frères en dehors des heures de travail réglementaires.

Le Monsieur de Savigny HARTRAY, Général de la "Division of
Angoulême" des Forces Civiles, Je vous prie de vouloir bien agréer,
Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués. —

CASABLANCA

Le Lieutenant-Colonel br. PLATE
Chef du Cabinet Militaire.

• 157800



48 ans consacrée comme sainte spéciale. Même si elle peut même être appétissante à ses personnes de plus de 48 ans, il est tout de même à faire de l'effort pour que les personnes de même âge profitent de l'effet de l'âge tout au long de leur vie.

discreet, aux exécutives brévetées.

It can be noted, for instance, that the increase in

lifeme bus sur is first gas sample.